

Document

Le Congrès FO : la dernière journée en direct (12.03)

(<http://blog.lefigaro.fr/social/syndicats/>)

Le 18 février 2011

Ca y est, c'est le dernier jour du 22^e congrès de FO à Montpellier. Le rapport d'activités des trois dernières années a été, sans surprise, approuvé à un score stalinien : 97.27%, soit un tout petit moins que le précédent il y a trois ans. Idem pour le rapport financier qui a lui aussi franchi la barre des 97%. Voici le compte-rendu en direct des débats, parsemés de mes réflexions et anecdotes en live... Mise à jour, par le haut, en temps réel.

11h30 - Les délégués en sont à la discussion des résolutions du congrès. Deux ont été adoptées : celle sur l'outre mer (unanimité moins 2 abstentions) et celle sur le développement (unanimité moins 9 contre et 16 abstentions). Les débats sont restés sages, les propositions d'amendement aux résolutions votées en commission ne portant que sur la forme et non sur le fond. "C'est toujours comme ça, m'a confié ce matin Jean-Claude Quentin, un ancien de la direction confédérale. Les questions de fond ont été tranchées en commission."

11h35 - Il reste encore une trentaine d'interventions en tribune sur la résolution Protection sociale collective. "Dès que le camarade descend, le prochain peut monter", précise la présidente de séance.

11h50 - Sans surprise, FO demande l'abrogation de la réforme des retraites de novembre 2010, la prise en compte d'une vraie pénibilité au travail, "le retour du droit à la retraite à 60 ans à taux plein et la perspective du retour aux 37,5 ans de cotisations, en créant le rapport de force qui le permette"... Un délégué propose de remplacer "le congrès critique" par "le congrès condamne"... puis veut inscrire les termes "reconquête sociale" dans la résolution... Tiens, un autre plaide aussi pour inscrire "reconquête sociale". Du lourd, du très lourd !

12h07 - Patrick Hébert, le patron de FO Loire-Atlantique et chef de file des puissants trotskystes-lambertistes maison, rappelle à la tribune son attachement à un retour aux 37,5 annuités de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein mais annonce qu'il votera la résolution qui ne fait état que d'une perspective de retour... On a eu peur. C'était le dernier intervenant pour la résolution Protection sociale collective. Le président de la commission intègre les amendements proposés. Vote dans 10-15 minutes.

12h15 - Un délégué enlève sa chemise dans la salle, la caméra diffuse l'image sur l'écran géant, l'auditoire bruisse et la présidente de séance en perd son stylo.

12h20 - Le "camarade Patrick", visiblement tendu, répond aux demandes d'amendement et détaille, ligne par ligne, les ajouts ou réécritures au projet de résolution. Pour information, ce document comporte 1026 lignes.

12h26 - Le congrès ajoute dans sa résolution son slogan de 2010 "40 ans, c'est déjà trop" et précise que FO créera le rapport de force pour abroger la loi de novembre 2010 "lorsque les conditions seront réunies". Référence est faite à Patrick Hébert par "le camarade Patrick" : les trotskystes ont décidément toujours beaucoup de poids à FO...

12h28 - Vote de la résolution Protection sociale collective : unanimité moins 19 contre et 5 abstentions. Félicitations de la présidente de séance qui n'en espérait pas tant. La séance reprendra à 14h pour débattre

et voter les deux dernières résolutions du congrès : la sociale et la générale. Pour l'heure, tous les délégués vont manger...

12h40 - Réflexion personnelle : FO se radicalise un tout petit peu plus. En inscrivant noir sur blanc dans sa résolution qu'ils mobiliseront "lorsque les conditions seront réunies" (...) "dans la perspective d'un retour aux 37,5 annuités de cotisation", c'est un léger mais substantiel retour en arrière que fait là la centrale de l'avenue du Maine. Les 40 ans avaient été entérinés lors du dernier congrès. Celui-là affiche l'ambition de revenir à l'étape précédente. Encore une pierre de plus déposée dans le jardin de la CFDT qui avait cautionné en 2003 le passage généralisé aux 40 ans de cotisation pour tout le monde (excepté, à l'époque, pour les salariés des régimes spéciaux qui ont attendu fin 2007 pour être logés à la même enseigne que les salariés du privé et du public). Les débats ont été vifs hier soir sur ce point. Les plus à gauche voulaient préciser explicitement que le retour aux 37,5 ans était un objectif mais la direction était contre. Un compromis, qui satisfait tout le monde car personne ne perd la face, a été trouvé. Ah le poids des mots...

Entendu, au cours du déjeuner : "ca ronronne, il ne se passe rien", dit un proche de la direction. "C'est un congrès de transition où rien n'est dit", selon un observateur extérieur.

14h20 - Début de l'examen de la résolution Sociale qui a réuni hier 151 délégués en commission pour laquelle "la lutte contre le chômage passe d'abord par la préservation des emplois existants." Les délégués défilent à la tribune pour demander des réécritures de texte, non sans s'être échangé des "cher camarade" à la pelle et des "saluts confraternels". La salle, bruyante, digère. L'attention se relâche, plusieurs congressistes dorment... La demande d'abrogation de la loi créant Pôle emploi et de rétablissement de l'ANPE et des Assedics ne crée aucun remoud. Une déléguée du syndicat des finances publiques propose qu'on remplace le terme "dénonce" par "s'oppose"... Un autre exige, pardon, propose "la titularisation de tous les contrats précaires à Pôle emploi et dans les trois fonctions publiques"...

14h35 - Il reste 15 délégués à passer en tribune pour amender la résolution Sociale...

14h45 - Encore un congressiste qui demande l'abrogation d'une mesure existante : cette fois, il s'agit de la journée de solidarité...

14h55 - Rétrospective en images, pendant la préparation de la réponse du président de la commission sociale sur la résolution éponyme, des quatre premiers de congrès. On peut notamment y lire que 3640 personnes ont au total participé à ce 22ème congrès. On s'y est beaucoup embrassé, le mot "camarades" a été employé des milliers de fois (le compte exact n'a pas été fait)...

15h - Tous les amendements proposés au projet de résolution Sociale, sauf trois, sont acceptés. Le vote a lieu : unanimité moins 7 contre et 2 abstentions. Début de l'examen de la dernière résolution, la générale, adoptée à une très large majorité en commission hier soir. Une première : le président de la commission indique que la charte d'Amiens sera annexée à la présente résolution. Un sacré message envoyé tant au patronat qu'au gouvernement...

15h15 - Le congrès condamne, demande l'abrogation, rejette... une vraie liste à la Prévert qui sent bon les années 60 et 70... 25 demandes d'amendement sont prévus. On n'est pas couché...

15h25 - Un délégué demande qu'il soit explicitement fait référence dans le texte à "la grève générale" comme moyen d'obtenir gain de cause en cas de conflit avec le gouvernement ou les employeurs...

15h35 - Vibrant plaidoyer d'une déléguée issue de la fédération de l'alimentaire sur l'inscription explicite dans la résolution aux 37,5 années de cotisation. Salariée d'une entreprise de découpe de volaille, où elle règle le sort de 14 poulets à la minute, elle ne se voit pas le faire pendant 42 années pour pouvoir partir en retraite. "Je souhaiterai rentrer la semaine prochaine dans mon syndicat en pouvant dire que la ligne confédérale est celle d'un retour aux 37,5 ans", a-t-elle crié à la tribune, provoquant bon nombre

d'applaudissements dans la salle. Ecartée ce matin lors de la résolution protection sociale, cette vieille revendication de FO refait surface lors de la générale. Suspens...

15h40 - Une déléguée critique le projet d'annexer la charte d'Amiens à la résolution générale. "Nos résolutions sont déjà longues et je ne crois pas qu'annexer la charte d'Amiens, à laquelle nous sommes tous attachés, incite les jeunes à adhérer à notre syndicat, explique-t-elle. Faisons-les adhérer et ensuite on leur expliquera ce qu'est la charte d'Amiens. Je comprends que ça fasse moderne mais dans ce cas on n'a qu'à appeler notre texte la charte de Montpellier." Bien dit. La salle, visiblement, n'adhère pas...

15h50 - Une jeune déléguée contredit sa prédécesseuse et affirme que si elle a adhéré à FO c'est grâce à la charte d'Amiens et elle refuse donc qu'on la retire en annexe de la résolution générale. Applaudissements. Une plongée 50 ans en arrière...

16h - Enfin un peu de sport avec un délégué qui critique l'orientation de la confédération et réclame, sous les sifflets de la salle, un retour à plus de radicalité et de contestation. Une nouvelle fois, la charte d'Amiens est citée en exemple...

16h20 - La grande majorité des amendements proposés à la résolution générale est acceptée. Sauf celui qui demande un retour explicite aux 37,5 ans de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein (revendication rejetée dans la résolution protection sociale qui tentait d'être réintroduite par la fenêtre). Et celui de demande d'intégration du préambule de la charte d'Amiens dans la résolution générale. "Nous avons préféré mettre la charte en annexe", justifie le rapporteur de la commission de la résolution générale.

16h30 - Grosse cohue à la tribune et la salle. La résolution générale a été adoptée à l'unanimité moins 13 contre et 11 abstentions. Mais la camarade de l'alimentaire conteste le vote et demande à ce que le sien, sur un retour aux 37,5 ans, soit mis au vote. "C'est pas ça la démocratie, c'est pas ça le syndicalisme", crie-t-elle. Le président de séance demande si la salle veut voter sur ces amendements. Des "non" se font entendre - des "oui" aussi - et le président plie le débat. Énorme cohue. "Le vote a eu lieu, la démocratie a parlé", explique le président de séance. "Tant qu'il n'y aura pas eu de vote, je ne quitterai pas cette tribune", clame un contestataire de l'UD de Loire-Atlantique - celui de 16h - qui veut voir ses amendements votés... "Le congrès a voté, nous passons à la suite", clame le président qui passe la parole à Jean-Claude Mailly, sous les applaudissements, et qui échange en aparté avec les "camarades" aigris.

16h35 - La calme est revenu et Jean-Claude Mailly parle. "Au moins y'aura eu de l'animation en fin de congrès, explique-t-il. Tout le monde a pu s'exprimer. A Fo, y'a des minoritaires mais y'a pas de minorités." Circulez, y'a rien à voir. Ceux qui veulent voir un retour aux 37,5 ans, que l'on dit pourtant majoritaires dans la confédération, ont été balayés. Du travail de pro.

16h50 - L'internationale retentit et conclue le 22è congrès de FO. Jean-Claude Mailly chante mais, sans lever le bras gauche, comme la tradition révolutionnaire le veut. Et si la révolution était en marche, mais pas dans le sens où on l'entend...

17h20 - Le parc des expositions se vide petit à petit. Je vais essayer de trouver Jean-Claude Mailly pour recueillir à chaud ses impressions à chaud.

17h40 - Impressions, à chaud, de Jean-Claude Mailly à la fin du congrès. "Je suis satisfait, ça s'est bien passé, m'explique-t-il, visiblement fatigué et soulagé. Certes il y a eu l'incident de fin de congrès mais il fallait bien que ça arrive à un moment ou un autre. Je savais que certains se feraient remarquer, mais je ne savais pas quand." Qui ? Des membres de la branche anarcho-syndicaliste de FO, selon lui. Le bilan du congrès ? "On a bien bossé, considère-t-il. Si quatre résolutions sont relativement classiques, celle sur le développement est vraiment nouvelle et nous donne plein de clés et d'idées pour aller à la rencontre de nouveaux adhérents. Elle peut paraître sans contenu au premier abord mais elle est vraiment originale pour FO et contient plein de choses que les délégués vont vraiment découvrir en rentrant chez eux." Et maintenant ? Jean-Claude Mailly sera sans surprise réélu demain matin secrétaire général de FO pour un

nouveau mandat de trois ans. Il a "quelques réunions prévues la semaine prochaine mais pas de déplacement", souffle-t-il. Ni de vacances, en tout cas pas avant le mois de mars où il prendra quelques jours de repos. Ira-t-il à l'Élysée rencontrer Nicolas Sarkozy, comme François Chérèque l'a fait aujourd'hui ? "Le rendez-vous est calé pour début mars. Je leur ai dit oui car on ne refuse pas une rencontre avec le président de la République mais je leur ai juste demandé d'attendre la fin de mon congrès", justifie-t-il.

Samedi 19 février - 11h30 - Jean-Claude Mailly vient d'être réélu secrétaire général de FO pour trois ans. Seul candidat à sa succession, il a obtenu 5829 voix, soit à la quasi-unanimité des quelque 5900 votants. Philippe Pihet, l'ex-patron de l'UD du Rhône, a également été très bien élu et remplace Bernard Devy au bureau confédéral. Reste à dépouiller les votes de la CE, ce qui devrait prendre un peu plus de temps. Je vous donnerai les résultats quand je les aurai. Pour l'heure, je rentre à Paris...